

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés) pour le mois de décembre 2016.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (PGMégagest) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-17-004

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT
DU PRÉSIDENT ET DES AUTRES MEMBRES
DU CCU**

PROPOSE PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil renouvellent le mandat de monsieur Claude Blais, comme président du Comité consultatif d'urbanisme. Le président dirige les délibérations du Comité. Son mandat est d'une durée d'un an.

Pour les autres membres du CCU, le conseil nomme Dannie Mercier, conseillère, Claude Turcotte comme citoyen.

ADOPTE

NO-17-005

**MANDAT POUR
ME ODETTE GAGNÉ, AVOCATE**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Les membres de ce conseil mandatent Me Odette Gagné, avocate du bureau Gagné, Larouche, Vézina, avocats afin de représenter la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande dans le dossier Érablière Martineau Inc. et Marcel Grégoire

ADOPTE

NO-17-006

**INVENTAIRE DES
BIENS DE LA MUNICIPALITÉ**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil prennent connaissance de l'inventaire des biens de la Municipalité incluant l'inventaire de la station pompage et celle de la bibliothèque et l'acceptent tel que soumis par la secrétaire-trésorière, directrice générale.

ADOPTE

NO-17-007

CORRESPONDANCE

Lettre datée du 15 décembre 2016, reçue de la part de Monsieur Christian Dubois informant le transport d'eau d'érable du chemin Craig au rang Claque-Pochette à compter du printemps 2018.

NO-17-008

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-17-009

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
APPUYÉ PAR CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 38.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.